

25.01.2010 - 16:26 Uhr

250'000 francs au bénéfice de la Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant



Bâle (ots) -

- Indication: Des images peuvent être téléchargées sous:
<http://www.presseportal.ch/fr/pm/100001185> -

Bertrand Jungo, directeur général de Manor SA, a remis aujourd'hui, 25 janvier 2010, un chèque d'un montant de 250'000 francs à la Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant (FSPE). Cette somme provient de la vente de diffuseurs de fragrances décoratifs dans le cadre de la traditionnelle action Charity. Pour la neuvième année consécutive, Manor organise une récolte de dons durant la période de l'Avent en faveur d'organisations de bienfaisance en Suisse.

L'action Charity 2009 au profit de la Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant (FSPE) a remporté un vif succès. « Cette année encore, nos clients ont soutenu cette action caritative au delà de nos espérances. Nous tenons à les en remercier chaleureusement », a déclaré Bertrand Jungo, CEO de Manor SA lors de la remise du chèque de 250'000 francs à la vice-présidente de la FSPE, Madame Andrea Burgener Woeffray. La cérémonie s'est déroulée au sein de Manor Bâle en présence de la délégation de la FSPE.

Manor poursuit sa longue tradition caritative. La plus grande chaîne suisse de grands magasins accorde une grande importance à l'engagement social et caritatif : celui-ci fait partie de ses principes d'entreprise citoyenne. L'action Charity de Manor connaît chaque année un large succès grâce au soutien de sa clientèle, de ses collaborateurs et des médias. Depuis la création de cette opération de bienfaisance en 2001, de nombreuses organisations d'utilité publique, dont Pro Juventute (action 2007) et Procap (action 2008) ont ainsi pu être soutenues financièrement.

La FSPE se mobilise au niveau national, afin de combattre toute forme de violence contre les enfants, et d'ainsi faire respecter leurs droits et leur intégrité. Qu'il s'agisse de sensibiliser le grand public par le biais de campagne ou de projet, de proposer des formations, ou même de faire pression au niveau politique, tout est mis en oeuvre pour assurer le bien-être des enfants par le biais d'un travail de prévention.

Le matériel photographique est disponible à l'adresse suivante :
www.media.manor-communication.ch > Information > Charity 2009

Contact:

Manor SA
Elle Steinbrecher, Responsable Media Relations
Tél.: +41/61/694'22'22
E-Mail: media@manor.ch
Internet: www.manor.ch

Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant (FSPE)
Cordula Sanwald, Porte-parole
Tél.: +41/31/398'10'10
E-Mail: cordula.sanwald@kinderschutz.ch
Internet: www.kinderschutz.ch

Medieninhalte



Remise de chèque de l'aktion Charity Manor de Nyon le 25 janvier 2010 à
Manor Bâtiment. De gauche à droite: M. Guido Monzel (Secrétaire général de la
Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant), Mme. Andrea Burgener
Woerffray (Vice-présidente de la FSPE), M. Bertrand Jungo (Directeur général
de Manor SA)Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch.
L'utilisation de cette image est pour des buts redactionnels gratuite. Publication
sous indication de source: "obs/Manor AG".

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001185/100597093> abgerufen werden.